

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARBORICULTURE

Pour une gestion durable des patrimoines arborés



Sommaire

Espace d'échanges entre les acteurs de l'arboriculture d'agrément

La Société française d'arboriculture (SFA) s'adresse à tous les passionnés, tous ceux qui souhaitent faire prendre conscience de la valeur des arbres d'agrément, promouvoir des pratiques de gestion durable et faire progresser la connaissance sur ce patrimoine vivant qui rend de multiples services aux hommes et aux territoires dans le contexte actuel de changement climatique.

La SFA est née officiellement en 1994, en tant que branche française de l'ISA (société internationale d'arboriculture). Elle puise son origine dans l'APA (Association pour l'Arbre), association pour l'arbre, créée dès le milieu des années 1980 par une poignée de professionnels.

La SFA se veut un espace de rencontres et d'échanges entre les acteurs de l'arboriculture d'agrément, professionnels en charge de la gestion, bureaux d'études et de conseils, formateurs, chercheurs, collectivités territoriales, arboristes grimpeurs, citoyens...

La SFA est une association à but non lucratif, reconnue d'intérêt général depuis janvier 2023. À ce titre, elle peut délivrer des reçus fiscaux à ses membres et donateurs, ce qui leur permet de bénéficier d'une réduction d'impôts.



LE STATUT D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Les associations concernées par le statut d'intérêt général présentent un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, la défense de l'environnement naturel.

Les conditions requises pour cette reconnaissance sont :

- une activité non lucrative
- une gestion désintéressée
- un cercle étendu de bénéficiaires

Les régions

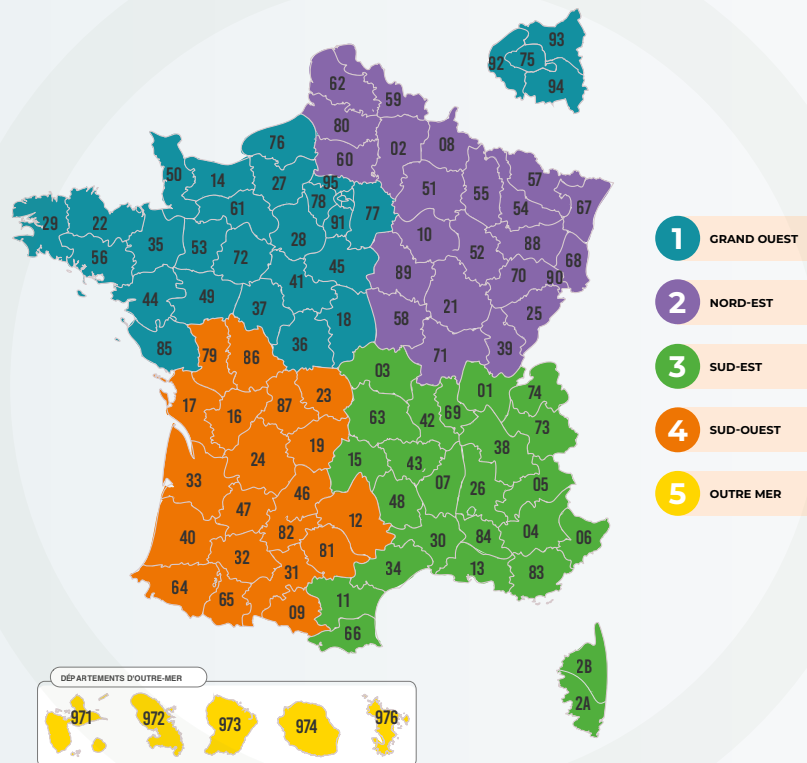
La SFA créé un réseau de compétences réparti sur l'ensemble du territoire français, structuré en 5 régions :

- Grand Ouest
- Nord-Est
- Sud-Est
- Sud-Ouest
- Outre mer

Elle s'appuie sur ses délégués régionaux pour soutenir l'organisation de manifestations locales (championnats, journées thématiques, animations...) et favoriser ainsi les rencontres entre les acteurs des territoires.

La SFA comprend

- des membres actifs (personnes physiques ou morales)
- des membres bienfaiteurs (personnes physiques ou morales soutenant la SFA par le versement d'une cotisation statutaire de membres bienfaiteurs et considérés comme membre actif)
- des membres de soutien (personnes physiques soutenant la SFA par le versement d'une cotisation de membres de soutien ou de dons, ne sont pas considérés comme membres actifs).



Les collèges

Les membres actifs de la SFA sont structurés au sein de 6 collèges :

Gestionnaire de patrimoine arboré
(personnes physiques et morales)

Enseignants, chercheurs, vulgarisateurs
(personnes physiques et morales)

Consultants et experts
(personnes physiques et morales)

Producteurs, fabricants et fournisseurs
(personnes morales)

Arboristes grimpeurs
(personnes physiques et morales)

Amateurs et grand public
(personnes physiques)

Les collèges œuvrent au progrès de leurs pratiques et à la reconnaissance de leurs métiers. Ils travaillent à l'élaboration d'outils ou de méthodes adaptés à leurs besoins par l'intermédiaire de groupes de réflexion ou de journées techniques.

La SFA entretient des relations privilégiées avec ses homologues francophones en Belgique (Arboresco), en Suisse (ASSA) et au Québec (SIAQ). Elle est également impliquée à l'échelle européenne au sein du Conseil Européen de l'Arbre (EAC).

Les rencontres

Chaque année, la SFA organise des manifestations et des championnats qui s'inscrivent dans le cadre du développement durable, du respect de la nature et du vivant : 4 rencontres régionales d'arboriculture (RRA), une rencontre nationale (RNA) et une rencontre en binôme en alternance avec l'Espagne et l'Italie. Au programme, on trouve des ateliers, des conférences, des visites guidées, des animations pour les plus jeunes, des démonstrations de matériels ou d'équipements et un concours des arboristes grimpeurs.

L'objectif premier de ces événements est de sensibiliser tout un chacun sur la gestion durable du patrimoine arboré de nos villes et de nos campagnes, les moyens pour le protéger et préserver toutes ses qualités. Ils sont également l'occasion de faire découvrir les différents métiers de la filière et les formations, les techniques de travail et les matériels adaptés pour œuvrer en toute sécurité et dans le respect des arbres.

Les RRA permettent aux meilleurs arboristes grimpeurs et grimpeuses d'être sélectionnés pour le championnat national qui se déroule en juin et rassemble une cinquantaine de concurrent(e)s.

Les RRA Nord-Est et Grand Ouest se déroulent au printemps, les RRA Sud-Ouest et Sud-Est à l'automne de l'année précédente.

À l'issue du championnat de France, les trois premiers du master homme et les deux premières du master femme sont automatiquement sélectionnés pour participer au championnat d'Europe et les vainqueurs homme et femme au championnat du monde de l'année suivante.

Les rencontres en binôme proposent un format quelque peu différent, où le partage et la convivialité prennent le pas sur la compétition, une manifestation qui souligne l'importance du travail en équipe et mélange toutes les générations et profils de grimpeurs.

ARBORISTES GRIMPEUR LE CONCOURS

Le concours des arboristes grimpeurs est placé sous le signe du respect et de la maîtrise : respect de l'arbre – pas de coupes pendant l'épreuve, toute branche cassée est éliminatoire – respect des hommes, les concurrents doivent faire la démonstration de leur maîtrise technique tout en évoluant en parfaite sécurité.

Il se déroule en deux temps, des épreuves sélectives puis une finale (master). Les épreuves sélectives, au niveau national comme régional, sont au nombre de 5 et sont représentatives du travail d'arboriste grimpeur : déplacement dans l'arbre, secours dans l'arbre, lancer de petit sac, ascension sur corde d'accès, grimper rapide. La finale permet aux 5 meilleurs hommes et 2 meilleurs femmes en cumul de points des cinq épreuves de se mesurer dans une épreuve complète de déplacement.



Revue *La Lettre de l'arboriculture*

La revue de la SFA *La Lettre de l'arboriculture*, a été créée au printemps 1993. Longtemps trimestrielle, la revue est passée à un rythme bimestriel (6 numéros par an) en 2019 avec une trentaine de pages sans publicités et un numéro spécial de 60 pages au printemps.

Les articles, élaborés par les adhérents de l'association, des associations partenaires ou des spécialistes invités, développent des thèmes variés : botanique, biodiversité, auxiliaires, pathologies, pratiques de gestion, diagnostic, évolution des métiers, questions juridiques...



Campagne « Respectons les Arbres ! »

Réalisée avec le soutien financier de la Fondation Nature & Découvertes et de la région Île-de-France, la campagne nationale « Respectons les Arbres » a été lancée en 2009 pour lutter contre les pratiques incohérentes de gestion de l'arbre et promouvoir des pratiques durables de gestion de l'arbre. Plusieurs documents sont en libre accès sur le site Internet de la SFA :

Plaquette *Les bonnes pratiques d'élagage*

Autocollants et affiche *L'élagage sévère nuit gravement à la santé et à la beauté des arbres*

Bandes dessinées (carnets 1 à 4) *Mort d'un chêne, Petit arbre deviendra grand, Les racines du mal, Tailler ou ne pas tailler, telle est la question.*

Film *Respectons les arbres*



Fiches conseils « Arbre en questions »

La SFA a collaboré avec le Caue 77 (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Seine-et-Marne) pour l'élaboration de fiches conseils « Arbre en questions ». Les connaissances scientifiques et techniques y sont abordées de façon simple mais précise, afin de s'adresser à un large public, usagers amateurs, étudiants, professionnels ou élus.

Une cinquantaine de fiches sur la plantation, l'entretien, l'élagage, les soins, la gestion, le droit, la physiologie et les métiers sont disponibles en téléchargement gratuit sur le site du Caue77.

5 BONNES RAISONS D'ADHÉRER À LA SFA

ADHÉRER EN LIGNE
Détails et exemples
SFA - ASSO.FR



APPARTENIR AU RÉSEAU
DES ACTEURS DE LA FILIÈRE



ÊTRE INFORMÉ
DE LA VIE DE LA FILIÈRE



CONTRIBUER AU PROGRÈS
DE L'ARBORICULTURE



SOUTENIR UNE ASSOCIATION
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



BÉNÉFICIER
DE RÉDUCTION D'IMPÔTS



*Pour être membre actif,
il faut payer
une cotisation
statutaire.
C'est celle-ci qui est
déductible des impôts*

ÊTRE MEMBRE ACTIF DE LA SFA

Droit de vote à l'AG
Droit de candidature au CA
Prend part à la vie de l'association



*Abonnement
à différents
services
avec des tarifs
selon votre statut*

SERVICES DE L'ASSOCIATION

Lettre de l'arboriculture
Newsletter
Blog
Campagne respectons les arbres
Championnats des arboristes grimpeurs
Offre d'emploi
Logo
etc. (projets en cours)

ou

ÊTRE MEMBRE DE SOUTIEN DE LA SFA

Pas d'avantage statutaire ni contrepartie
Permet de défiscaliser en faisant un don supplémentaire d'un montant libre

facultatif +

FAIRE UN DON À LA SFA

Permet de défiscaliser
en faisant un don
d'un montant libre

Les adhésions
fonctionnent en
année civile
(1^{er} janvier au 31 décembre).
Pour une première cotisation,
une adhésion prise en
novembre ou décembre de
l'année N est valable
jusqu'à la fin de
l'année N+1

Le partenaire institutionnel de la SFA



Les partenaires mécènes et entreprises de la SFA



Les partenaires associatifs de la SFA

